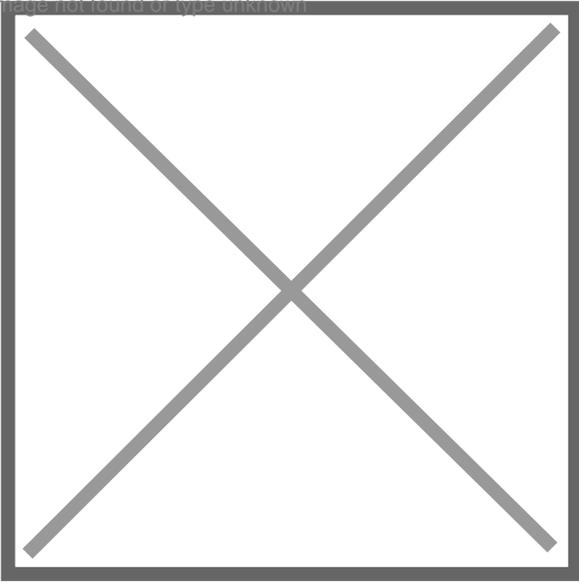


Image not found or type unknown



Régime de communauté d'avant 1966

Par **Greg**, le **04/04/2011** à **15:00**

Bonjour,

Je bloque sur une question depuis quelques jours (impossible de trouver la réponse sur internet..)

Quels sont les problèmes/difficultés au niveau civil et fiscal pour une personne qui est en régime de communauté des meubles et acquêts d'avant février 1966 ?

Merci pour votre aide.

Grégory